

ASSURER L'ORDRE PUBLIC : SECURITE, SALUBRITE, TRANQUILLITE

L'actualité des derniers mois a indiqué le développement inquiétant de la délinquance quotidienne liée au trafic et à la consommation des stupéfiants : règlements de comptes entre bandes rivales, guerre des territoires, vols, agressions...Aussi à l'addiction à l'alcool et à ses conséquences sur la voie publique. La situation est intenable pour nombre de citoyens et de familles.

En 2023, dans la Zone Midi : +86% de délits commis par des personnes en séjour illégal, +50% de vols de voitures, +42% de faits liés au trafic de stupéfiants, +36% de vols avec violences, +76% d'augmentation des policiers et services de sécurité entre 2021 et 2023..

Aussi, des atteintes aux personnes et aux biens dans les logements sociaux...

Saint-Gilles est à l'intersection de trois « territoires de trafic et de deal » (Marolles, Cureghem,Midi).



La délinquance s'est répandue dans tous les quartiers et récemment dans le Quartier Louise ou place Paul Janson à Ma Campagne (bris de vitrines, vols à l'étalage, agressions et vols dans les voitures..).

La peur s'est installée dans les quartiers. Des citoyens quittent la commune. La situation en écarte de nouveaux habitants, des investisseurs et des touristes, notamment dans le quartier de la gare et son réseau hôtelier.



La gare du Midi bénéficie depuis quelques mois d'un plan global initié par le Gouvernement fédéral, associant l'ensemble des partenaires concernés, dont certaines mesures doivent encore être exécutées. Les locaux devant accueillir la **réouverture du commissariat au sein**

de la gare sont enfin en chantier. Il s'agira toutefois d'un *point police* de proximité où les plaintes ne pourront être enregistrées.

Un **plan drogue** a certes été initié au niveau régional mais on reste en attente d'un plan d'accompagnement medico-social des personnes sans-abri, des addicts à l'alcool, et des personnes qui sont devenues des cibles pour les réseaux criminels tels les Mineurs Non Accompagnés.

Des jeunes essentiellement originaires du Maroc, d'Algérie ou d'Afghanistan arrivés seuls dans le pays y sont exploités par des organisations criminelles et subissent des violences. Ils vivent dans des squats aux abords de la gare et Childfocus a enregistré 332 disparitions inquiétantes de mineurs non accompagnés en 2023.

Dans ce cadre, il faut souligner le travail de prévention assuré par les services du CPAS.

Certes, diverses mesures ont été prises : la confirmation, si besoin en était, de considérer les quartiers du Midi et de la Porte de Hal comme *hotspots*, une présence accrue de la police et un suivi des arrestations des dealers suivies de condamnations par un magistrat de référence, l'interdiction de consommation d'alcool dans l'espace public, une réglementation plus stricte des commerces de nuit, des contrôles renforcés de l'identité des personnes troublant l'ordre public...

Une **antenne LISA** (subventionnée) regroupant les différents services de prévention, sociaux et juridiques de première ligne, rue de Mérode, vise à apporter des réponses rapides aux préoccupations des citoyens.

Il faut souligner l'action des services de police qui a permis, ces derniers mois, de nombreuses arrestations de dealers dans le quartier du Midi et le suivi assuré par le Parquet.

Mais, les services communaux de prévention et de sécurité - qui sont bien présents sur le terrain - sont en manque de moyens et de personnel.

Le budget de la Zone de Police a bien été augmenté et une centaine de postes de policiers sont en attente de candidats. Mais, la police locale ne peut assurer seule le combat contre les réseaux criminels.

Seule une **action globale** associant l'ensemble des services concernés et **une chaîne où chaque maillon assume son rôle** (prévention, associations de terrain, police locale, police fédérale, magistrature..) peut être efficace pour **combattre la délinquance et restaurer l'ordre public et la tranquillité dans les quartiers**. Il faut déplorer que la brigade UNEUS – qui avait permis une diminution de la délinquance de 28% entre 2012 et 2018 dans la zone Midi-Bethléem - a été dissoute suite à diverses pressions.

Le groupe Open MR a soutenu les mesures tendant au maintien de l'ordre public.

La sécurité est un droit et garantit la liberté.



Au niveau communal, l'Open MR – Les Engagés

- **veut une approche globale et coordonnée de la délinquance sur le modèle du projet UNEUS** qui avait fait ses preuves, en ciblant les interventions prioritaires sans déplacer les problèmes dans d'autres quartiers
- **veut améliorer le sentiment de sécurité** notamment par l'embellissement et l'aménagement de l'espace public favorisant le contrôle social, la sécurisation des zones piétonnes et cyclistes, le renforcement de la propreté, la lutte contre les incivilités,....
Les constats et l'application des sanctions administratives doivent être renforcés, de même qu'une approche pluridisciplinaire (prévention, propreté, agents verbalisateurs...) doit être assurée
- **demande une présence renforcée et permanente des agents de prévention et de police dans les quartiers** et sur les marchés
- **propose la création d'équipes de prévention et de verbalisation nocturne**
- **soutient l'ouverture d'une nouvelle antenne LISA regroupant services de prévention et policiers de proximité au square J.Franck (rue Vlogaert)**
- exige la présence d'un **véritable commissariat au sein de la gare du Midi**
- **veut renforcer la collaboration avec la police fédérale et la Zone de police Bruxelles-Ixelles pour assurer l'ordre public dans les zones mitoyennes (Parc et quartier de la Porte de Hal, Quartier Louise..)** et garantir un aménagement et un éclairage du parc de la Porte de Hal – géré par Bruxelles Environnement - permettant la visibilité et le contrôle de toute activité illicite
- demande le développement du réseau de **caméras de surveillance et leur suivi effectif**
- veut renforcer la prévention des vols et dégradations des vélos : système de gravage, agents dédiés à la recherche de vélos volés,...
- **souhaite renforcer le dialogue** entre les services de prévention, la police et les habitants par l'organisation régulière de rencontres, de réunions d'information, de pédagogie des actions menées...
- veut renforcer l'**encadrement** (notamment parascolaire et de formation) **et l'accompagnement social des jeunes des quartiers**, victimes d'un taux de chômage excessif et de précarité
- demande l'organisation d'une **plateforme locale permanente** des associations de terrain, des services de prévention et de sécurité, de représentants des établissements scolaires.. pour évaluer l'évolution de la situation et prioriser les actions à mener
- prône le déménagement rapide du commissariat central de la Zone de la rue Démosthène au quartier du Midi

- veut garantir **l'accueil et l'enregistrement des plaintes des victimes** d'actes délictueux, de harcèlement, d'agressions sexuelles et de violences intra-familiales ; développer la cellule EVA créée à cette fin au commissariat central de la Zone Midi, organiser un commissariat mobile
- considère comme une priorité du plan zonal de sécurité la lutte contre le sexisme dans l'espace public, les formes de harcèlement sexuel, les violences à l'égard des femmes et des enfants
- soutient la mise en place de dispositifs « safe » en partenariat avec des acteurs de quartier afin d'offrir des lieux sécurisés temporaires pour toute victime d'une menace de harcèlement en rue

MOBILITE ET STATIONNEMENT : EQUILIBRE ET CONCERTATION

Au niveau de la Région, le MR veut une mise à plat du projet Good Move.

Si les objectifs sont partagés, la méthode dogmatique de l'imposer a clivé inutilement la population et ne tient aucun compte des besoins des familles, des indépendants et des PMR. L'écologie punitive est un échec.

L'**Open MR** n'est pas pro-voiture à tout prix mais milite pour **une gestion équilibrée de la mobilité et du stationnement** et défend le principe de multimodalité des déplacements et de la liberté de choix en fonction des besoins des habitants et des acteurs économiques : marche, vélo, transports en commun, véhicules partagés, voiture.

Deux projets régionaux ont fait l'objet d'une **importante opposition** de la part de la population.

Les permis d'urbanisme ont été accordés par la Région en dépit des avis des habitants et des acteurs économiques.

D'une part, le **réaménagement des rues Moris et Bréart** (suppression du parking sans alternative, végétalisation légère, ...) permettra aux trams lourds de passer plus rapidement le long d'un patrimoine immobilier ancien dont ils seront plus proches.

D'autre part, le **réaménagement de la Barrière et de l'avenue du Parc** (suppression de près de 90 places de stationnement avenue du Parc et 10 avenue Paul De Jaer - sans alternative, itinéraires allongés pour les voitures, renvoi des flux de circulation dans les voiries locales,...).

La mise à sens unique du goulet de l'avenue du Parc entre la Barrière et la rue de la Perche, la suppression de la traversée entre la rue de Bosnie, l'avenue Clémentine et la rue Cluysenaar et l'inversion du sens de circulation dans la rue Gisbert Combaz impacteront sérieusement la circulation. L'inversion du sens de circulation dans la rue de la Perche entre l'avenue du Parc et la rue Sterckx est certes opportune.

Mais les véhicules en provenance des rues Jean Robie et Cluysenaar et de l'avenue Clémentine devront nécessairement emprunter l'avenue du Parc jusqu'à hauteur de la rue de la Perche, reprendre l'avenue du Parc en sens inverse et tourner soit chaussée de Forest, soit avenue du Roi pour rejoindre le centre.

L'Open MR a condamné la méthode (information insuffisante) et le mépris manifesté à l'égard des riverains et des commerçants.

Un **premier plan local de mobilité, dogmatique et radical** Good Move (scission de la Barrière, mise en piétonnier de la chaussée de Waterloo contre l'avis des commerçants, sens uniques inversés rue de la Victoire et avenue Ducpétiaux...) a été revu compte tenu des très nombreuses contestations enregistrées et des divergences au sein de la majorité.

Un **deuxième plan communal modifié appelé Cool Move** contenait certes diverses adaptations et abandons des mesures les plus radicales.

Il proposait la mise à sens unique de la section de la rue de l'Hôtel des Monnaies entre la Petite Ceinture et la place Dillens aux conséquences néfastes (report de la circulation sur la rue Berckmans...)- dénoncées par les habitants et commerçants via une pétition et une interpellation citoyenne. Diverses modifications de sens de circulation,...ont fait l'objet, au terme de réunions d'information, de multiples contestations et suggestions de la part de nombreux citoyens et commerçants qui ne pouvaient être ignorées.

Une troisième version a été finalement approuvée le 11 juillet.

Elle reprend les projets régionaux pour lesquels les permis ont été délivrés (Moris-Bréart et Barrière-Parc)..

Le plan supprime deux mesures irréalistes :

.la mise à sens unique de la rue de l'Hôtel des Monnaies entre la Petite Ceinture et Dillens dont les riverains avaient dénoncé, notamment à l'initiative du MR, l'impact sur leur quartier

.la mise à sens unique de la rue de Mérode entre la rue Théodore Verhaegen et l'avenue du Roi.

Le plan supprime l'inversion du sens de circulation dans la rue Bosquet entre la rue Jourdan et la Petite Ceinture MAIS inverse le sens de circulation de la rue d'Ecosse entre la rue Berckmans et la rue de la Source, impactant certes le trafic de transit en l'obligeant à emprunter la rue de la Source pour rejoindre la Petite Ceinture via la place Dillens et la rue de l'Hôtel des Monnaies (carrefour dépourvu de signalisation).

Cette troisième version reprend des modifications entrées en vigueur de longue date : inversion des sens de circulation dans les rues de la Rhétorique et des Etudiants..

Le plan maintient le sens unique inversé dans la rue Moris qui dévient la circulation via la rue d'Irlande soit sur la chaussée de Charleroi et les avenues Ducpétiaux et Brugmann. La rue Saint-Bernard sera mise à sens unique entre la rue de la Victoire et la chaussée de Waterloo.

La circulation rue Antoine Bréart dont la modification des sens de circulation a été réalisée sans concertation, sera, à l'issue d'une évaluation limitée, rétablie à double sens dans la section du commissariat de police pour des raisons évidentes des nécessités de circulation des véhicules de police.

Un co-construction du plan local de mobilité, basé sur une réelle consultation des habitants et des commerçants en amont, aurait évité de nombreuses contestations par rapport à la version initiale, dogmatique et radicale qui impactait de nombreux citoyens et la vie économique de notre commune.

La dernière version du plan de circulation, qui intervient en fin de législature, impose la concertation de toutes les parties concernées via une information détaillée, une étude d'incidences et une phase-test.



D'autre part, la **mise partielle à sens unique de la chaussée de Charleroi** est en débat entre commune et Région. Il s'agira d'assurer la concertation avec les habitants et commerçants, notamment des rues adjacentes et de la rue Defacqz qui verra le trafic sérieusement augmenté. Tant que la prison reste en activité et que les transferts de prisonniers doivent être assurés, il ne pourrait être question, pour des raisons évidentes de sécurité, de modifier la situation actuelle.

Le **réaménagement de la place Van Meenen** n'est pas budgété en 2024. Sa nouvelle configuration n'est pas imaginable sans une réelle concertation des riverains, des commerçants et des ambulants du marché. Pourquoi avoir supprimé le parking sur la place sans qu'un réel projet ne soit définitivement concerté ? **50 places supprimées et une perspective de suppression de 30 places supplémentaires.**

La commune a appliqué sans réserve l'Ordonnance régionale fixant **les nouveaux tarifs du stationnement payant, particulièrement excessifs dans les zones commerçantes.**

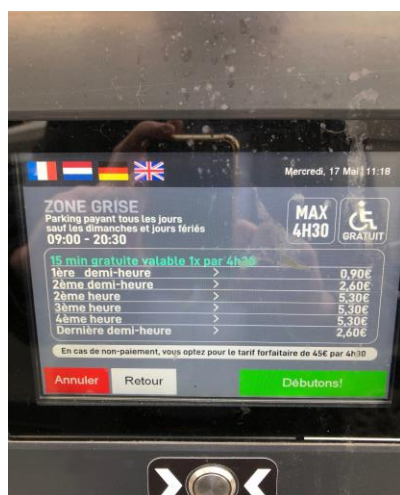
Le contrôle a été cédé à Parking Brussels et ses *scancars*.

Lors de la discussion de l'Ordonnance, le MR régional avait proposé des zones « shop & go » permettant, dans les zones commerçantes, un stationnement gratuit de 30 minutes, amendement rejeté par la majorité régionale sortante.

L'Open MR – Les Engagés

- **rejette toute imposition dogmatique d'un plan de mobilité et de stationnement** qui divise les citoyens

- tout en souhaitant la diminution sensible du trafic de transit, **défend le principe d'une gestion équilibrée de la mobilité et du stationnement** qui tient compte des besoins réels des habitants (activités professionnelles et familiales, PMR) et des acteurs économiques
- exige, **pour chaque proposition contenue dans le plan local de mobilité**, une **information complète et détaillée** (site communal, toute-boîtes, affiches, réunions...) de l'ensemble des habitants, commerçants, professions libérales...concernés, **une réelle concertation**, une **étude d'incidences** et une **phase-test**
- veut un **plan de réaménagement de la place Van Meenen réellement concerté** avec les habitants et les commerçants
- exige un **moratoire sur la suppression des places de stationnement** et la **recherche efficace d'alternatives à la suppression de places stationnement** qui intègre les besoins des riverains (familles, travailleurs, PMR..)
- soutient les dispositifs de renforcement de la **sécurité aux abords des écoles**



- veut revoir les modalités du **stationnement payant** dont le **tarif est devenu excessif** et porte gravement atteinte à la vie économique et au secteur horeca en difficulté



- demande des mesures pour **offrir une réelle alternative à l'usage de la voiture** : **sécurisation et propreté des stations de métro, plus d'espaces sécurisés et surveillés hors voirie pour les vélos** (rez-de-chaussée commerciaux désaffectés accessibles avec

badge), **un espace public de qualité invitant à la marche** (gestion du mobilier urbain...)

- propose une négociation avec la Région et la Ville pour obtenir **un accès piétons sécurisé au parking de la Porte de Hal, côté Saint-Gilles**, face à la rue de la Victoire
- veut garantir le respect des règles concernant la circulation des deux roues et leur protection dans l'espace public, notamment les espaces piétonniers, le respect mutuel des usagers des divers modes de déplacement...
- soutient le déploiement des bornes de recharge électrique
- entend poursuivre l'encouragement de l'usage du vélo, notamment au niveau des écoles
- demande le **renforcement de la protection des passages pour piétons**, en particulier leur éclairage
- propose une **adaptation des zones de livraison** en concertation avec les entreprises et commerçants et leur contrôle dans le cadre du Règlement général de police (sanctions administratives)

UN ESPACE PUBLIC PLUS VERT, PLUS PROPRE, SECURISE et PARTAGE

L'espace public appartient à tous. Le cadre de vie doit être agréable pour tous.

Il doit être un lieu de rencontre, de mixité, d'échanges, de respect mutuel, de convivialité et de cohésion sociale.

Il ne peut y avoir de place pour l'intolérance, l'appel à la haine, l'intégrisme, le racisme ou l'antisémitisme.

L'espace public doit bénéficier d'un bon aménagement des lieux concerté avec la population.

Il faut remettre du beau dans la commune.

Diverses initiatives ont été prises tels l'aménagement de la place Marie Janson et du site de l'Écam, la rénovation de l'îlot Coenen (espace Mairesse), le réaménagement du Parc Paulus décidés sous la législature 2012-2018...

D'autres sont en cours ou en perspective, notamment le Square J.Franck, la place des Héros et, à terme, la Barrière, le site des prisons et le nouveau siège de la gare du Midi et ses abords.

L'espace public doit être **sécurisé**.

L'espace public doit être **propre**.

Trop de crasses dans les rues, de dépôts clandestins (certes en diminution en raison d'initiatives récentes), l'échec du plan régional de réorganisation des tournées d'enlèvement des immondices.

Il aura fallu une initiative du Gouvernement fédéral pour que la propreté aux abords de la gare du Midi soit enfin assurée par l'agence régionale Bruxelles Propreté...

Mais est-il normal que l'entretien des abords de la première gare du pays ne soit pas organisé en permanence à l'instar de toutes les grandes villes à vocation internationale ?

Trop d'atteintes au patrimoine collectif et privé : pas une rue sans tags sur les façades publiques et privées, le mobilier urbain ... en dépit du travail réalisé par les équipes du service communal de la propreté.

L'Open MR – Les Engagés

.défend un **ESPACE PUBLIC SECURISE**

Les propositions en matière de sécurité tels le renforcement de la prévention, une présence permanente de la police, le suivi des arrestations et le combat contre les incivilités sont abordés au chapitre « sécurité ».

.**veut des actions fortes de prévention et de répression** contre les **incivilités**, notamment les **tags**, qui portent atteinte aux biens publics et privés, au mobilier urbain dans tous les quartiers et qui dégradent l'environnement urbain et l'image de la commune

.veut une **COMMUNE PROPRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**



- le renforcement des **caméras de surveillance** pour décourager les dépôts clandestins et la sanction des auteurs
- la **stricte application du règlement général de police, du règlement communal sur les salissures** et du **règlement sur les commerces de nuit** et des **sanctions administratives** (amende ou travaux d'intérêt général) qu'il comporte
- la création d'une **équipe pluridisciplinaire**(espace public, propreté, développement économique...) **renforcée d'agents communaux formés en charge de contrôler le respect des différents règlements communaux** permettant de **sanctionner les infractions constatées**



Le Goulet Louise, voirie régionale, lors de la *Journée sans voiture* 2023...

- exiger de Bruxelles Propreté en charge de la **propreté des voiries régionales** (grandes chaussées, abords de la gare du Midi...) qu'elle assume ses responsabilités et organise une gestion efficace de l'enlèvement des immondices dans l'ensemble des quartiers ou lors d'événements contribuant à l'image de Bruxelles (notamment la Journée sans voiture)
- obtenir le **maintien de l'enlèvement des immondices deux fois par semaine**
- exiger de Bruxelles Propreté et des entreprises privées conventionnées l'enlèvement coordonné des immondices dans les zones à forte concentration Horeca
- imposer à Bruxelles Propreté **l'entretien permanent des abords de la gare du Midi** (voirie régionale) - notamment à l'installation du marché du Midi
- assurer, dans le cadre d'un marché public régional, **l'installation et l'entretien de sanitaires autour de la gare du Midi**
- poursuivre **l'installation de toilettes publiques dans l'espace public**, en particulier dans les parcs et espaces fréquentés
- poursuivre l'organisation de la **déchetterie mobile** dans l'ensemble des quartiers
- assurer des actions coordonnées de prévention et d'enlèvement des tags qui souillent le patrimoine immobilier, le mobilier urbain...et soutenir vivement la sanction des auteurs sachant qu'une verbalisation de flagrant délit par la police est légalement nécessaire.
- encourager le déploiement de poubelles avec tri sélectif dans l'espace public
- assurer le tri sélectif sur les marchés

.veut poursuivre le « maillage continu de nature » initié à Saint-Gilles dans les années 80 :



- **végétaliser les lieux publics**, notamment dans les projets régionaux: l'Esplanade de l'Europe dans le cadre de la réorganisation du marché du Midi, créer un jardin public dans le cadre du projet du site de la prison, davantage de vert pour requalifier le Quartier Louise (places Louise et Stéphanie, Goulet Louise, décoration florale des piétons...), des espaces verts dans le cadre du réaménagement des terrains de la SNCB en cours de vente (compte tenu de l'aménagement programmé du nouveau site de la SNCB) ...
- **encourager et accompagner les initiatives citoyennes et associatives** en faveur de rues végétalisées (façades, pieds d'arbres..), de toitures végétalisées, de potagers collectifs en intérieurs d'îlots, de la biodiversité,... participation à des appels à projets
- organiser un parcours végétalisé reliant les noyaux commerciaux du Parvis et du Quartier Louise en passant par la place Dillens
- restaurer la décoration florale des carrefours et rues commerçantes en partenariat avec les associations
- utiliser les méthodes de gestion des espaces verts les plus respectueuses de l'environnement

.veut un **ESPACE PUBLIC ENTETENU**



- l'entretien des voiries locales

- obtenir de la Région l'entretien permanent des lieux végétalisés des voiries régionales, notamment chaussée de Charleroi, place Paul Janson, Goulet Louise, rue de l'Hôtel des Monnaies...

.veut un **ESPACE PUBLIC PARTAGE**

- **une politique de mobilité plurielle et du stationnement, non exclusive, équilibrée et de bon sens, basée sur la concertation et le respect mutuel de l'ensemble des usagers de l'espace public**
- **des aménagements de trottoirs invitant à la promenade**, notamment dans le Centre de Saint-Gilles (Chaussée de Waterloo, rue du Fort...)
- exiger de la Région un aménagement qualitatif des trottoirs du Goulet Louise, de la place Stéphanie...
- un éclairage intelligent renforcé des parcs et jardins publics



- développer et diversifier les **espaces de jeux pour enfants**, notamment au parc Paulus, avenue Ducpétiaux.. et dans le quartier du Midi
- organiser des animations respectueuses des riverains
- **encourager l'art public** et l'expression du devoir de mémoire, assurer l'entretien et la valorisation des stèles, monuments, plaques signalétiques, totems historiques
- favoriser les initiatives citoyennes porteuses d'échanges - notamment intergénérationnels - et de solidarités de quartier qui favorisent la cohésion sociale et l'interculturalité

.souhaite **une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire soucieuse de la mixité des quartiers** tant fonctionnelle que sociale et de la concertation avec les habitants et les acteurs économiques

- **réduction des délais de procédure pour l'octroi des permis d'urbanisme** et spécialisation de la gestion des dossiers, relatifs notamment aux projets commerciaux ou favorisant l'éco-construction
- **maintien des fonctions commerciales et de leur continuité dans les axes principaux**
- diversification du type de commerces pour améliorer l'attractivité de Saint-Gilles, en partenariat avec les propriétaires

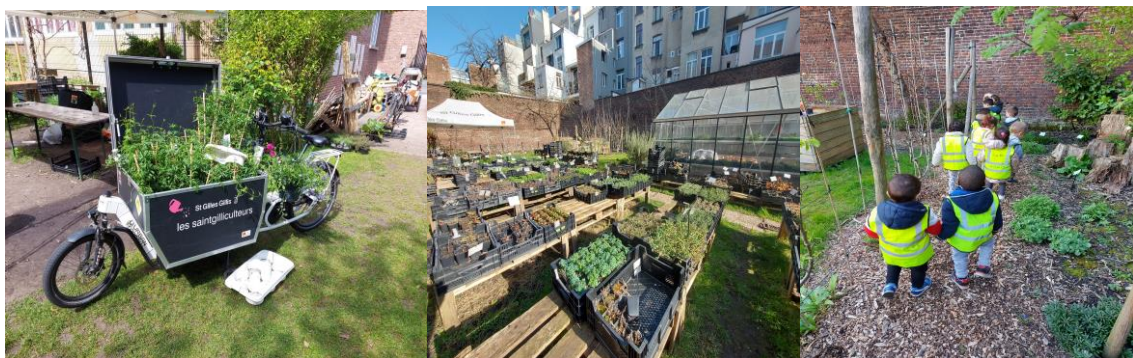
- **information détaillée, concertation entre auteurs de projets, services, habitants et commerçants en amont des projets impactant pour les quartiers**
- développement du logement aux étages des commerces, chaussée de Waterloo (entre Barrière et Parvis) en partenariat avec Citydev
- accompagnement du retrait des enseignes obsolètes

LE PLAN CLIMAT COMMUNAL

Le conseil communal de juin 2024 a approuvé à l'unanimité le **PLAN CLIMAT** proposant diverses mesures à développer au cours des prochaines années, sur base de consultations citoyennes et des conclusions des travaux du conseil des acteurs-clé pour le climat.

L'Open MR – Les Engagés, outre ce qui est développé dans les chapitres relatifs à l'espace public et à la mobilité, soutient notamment :

- le rôle de la **Maison-Eco-Huis** et du service du développement durable
- l'action développée par la **Recyclerie Sociale**



- l'activité de la pépinière urbaine **La Pousse qui pousse** et le projet **Biotiful** d'insertion sociale par le maraîchage biologique en partenariat avec la Mission Locale Jeunes
- l'alimentation durable dans les crèches et les écoles, notamment dans le cadre de la future cuisine collective sur le site de l'ECAM
- le projet en développement de la **halle alimentaire**, 164, rue Théodore Verhaegen



- le développement de composts collectifs

- le **projet PLAGE** (plan local pour la gestion de l'énergie) visant la diminution de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux et ceux de la Régie foncière, la sensibilisation de leurs occupants, celle des commerçants,...
- les **actions de sensibilisation** aux économies d'énergie, au réemploi, à la réparation et au partage, au tri des déchets dans les écoles
- la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et de la Régie foncière dans le cadre des projets portés par SIBELGA
- une **gestion raisonnée de l'éclairage public**
- le soutien aux **communautés d'énergie**
- la **gestion de l'eau** : fontaines et points d'eau..
- **l'isolation des bâtiments publics**



- la perméabilisation de l'espace public lors des travaux de réaménagement des voiries
- les clauses environnementales dans les cahiers des charges des marchés publics

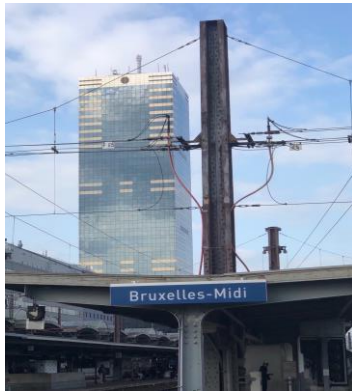
L'AVENIR DU QUARTIER DU MIDI

L'avenir du Quartier du Midi, débattu depuis 2009, reste lié à la diversité des acteurs institutionnels et privés, parmi lesquels la commune constitue un partenaire important aux côtés de la Région et de la SNCB.

Porte d'entrée de la Capitale de l'Europe, nœud multimodal de premier plan en matière de mobilité, le développement du quartier du Midi constitue un enjeu majeur pour la prochaine législature.

Le **schéma directeur** lancé en 2013, avait, au terme de multiples réunions associant l'ensemble des acteurs publics, proposé un projet de *gare habitante* équilibrant logements et bureaux. Devenu **PAD** (plan d'aménagement directeur), présenté en juin 2018, il a été suspendu par le Gouvernement régional en septembre 2022 en vue de sa révision. Depuis mars 2023, une note contenant la vision stratégique du Gouvernement pour le développement du quartier fixe notamment les balises pour les projets immobiliers en débat (52% de bureaux, 30% de logement...) .

Le **chantier du Métro 3**, géré de manière chaotique par le Gouvernement régional sortant , prendra un retard considérable, explosant le budget initial. Le MR/Open VLD maintient sa conviction de la nécessité de cette nouvelle ligne de métro, alternative importante au trafic routier.



Le **nouveau siège de la SNCB**, qui a fait l'objet d'un concours international, après une succession de projets dont la faisabilité tant technique que financière n'avait pas été démontrée, a enfin fait l'objet d'un permis d'urbanisme délivré en août 2022. Œuvre du célèbre bureau d'architecture hollandais OMA, le projet prévoit la mise en valeur des bâtiments existants dont le Tri Postal au-dessus duquel sera aménagé en retrait un bâtiment résolument contemporain comportant bureaux, équipements divers, commerces .. Une partie des nouveaux bâtiments abritera un hôtel.

Cet ensemble constituera enfin un immeuble iconique, ouvert sur le quartier, marquant l'entrée de Bruxelles actuellement repoussant.



©SNCB

Si des mesures ont été prises il y a quelques années, à l'initiative de la Région et de la Commune, pour préserver le logement et la vie locale dans les quartiers riverains de l'avenue Fonsny, il faut remarquer que tant la majorité communale sortante, via un recours administratif, qu'une minorité d'habitants regroupés en un comité de quartier soutenus par certaines associations ont introduit un recours – non suspensif - au Conseil d'Etat contre le

permis sur base d'éléments discutables, retardant l'exécution de celui-ci et augmentant considérablement le coût des travaux à charge des deniers publics en raison de l'inflation et des crises successives.

La **SNCB** envisage également l'ouverture de sa galerie commerçante sur la place Horta, ce qui contribuera à sa redynamisation et à sa convivialité.

Le projet ambitieux mais réaliste du nouveau siège de la SNCB permettra d'y concentrer les services aujourd'hui répartis sur d'autres sites, libérant ainsi trois implantations dont les terrains sont aujourd'hui en vente : îlot France-Bara, Atrium (triangle avenue de la Porte de Hal/rue de Russie/rue de Mérode), Delta (rue de France/rue des Vétérinaires).

Ces trois espaces importants (150.000 m²), permettront l'aménagement de logements, de bureaux, d'espaces réservés à l'activité économique, d'espaces à vocation culturelle et d'espaces verts, qui insuffleront une nouvelle dynamique dans le quartier.

Le nouveau centre **INFRABEL**, dénommé **SWITCH**, sera érigé à l'emplacement des bureaux et des logements de fonction du personnel rue de France. Considéré par le Bouwmeester de la Région comme *geste architectural fort et symbolique* dont la structure utilise au maximum le bois, il comporte trois ensembles de 27, 40 et 60 m de haut qui accueilleront, sur 35000 m², bureaux, équipements divers, les salles opérationnelles de gestion du trafic ferroviaire régional et national et des aiguillages,.. mais aussi des espaces d'exposition et d'événements.

Les anciens logements de fonction du personnel de la SNCB, abandonnés de longue date, seront démolis. Ils ne pourront être rétablis pour des raisons de sécurité (accessibilité aux voies et à la zone Schengen). La Régie foncière avait envisagé leur reprise temporaire mais a abandonné le projet vu les importants travaux de rénovation que cela imposait pour une durée limitée.

Le personnel administratif d'INFRABEL, actuellement dispersé dans le quartier y sera rassemblé (1400 postes) libérant des espaces de bureaux à proximité de la gare et de son nœud de mobilité multimodal. SWITCH sera, à l'horizon 2028, le pendant du siège de la SNCB de l'autre côté des rails et sera complété par la végétalisation d'une partie des terrains de la rue de France.

La commission de concertation a émis un avis majoritairement favorable (Urban, Bruxelles Environnement, commune d'Anderlecht), la commune de Saint-Gilles demandant pour sa part une réduction de taille et l'aménagement de logements. C'est la Région qui délivrera le permis.

Le projet ATENOR, initié en 2009 et rebaptisé **Move Hub**, prévoit sur le terrain situé entre l'avenue P.H.Spaak et la rue Bara, l'aménagement d'un ensemble de bâtiments comprenant 79 logements (dont 65 conventionnés CITYDEV et 2 co-living), 38.000 m² de bureaux, des équipements, un jardin collectif, des parkings pour voitures et vélos, 1000 m² de commerces...

Lors de la commission de concertation du 13/6/24, les administrations régionales et la Commune d'Anderlecht ont rendu un avis favorable majoritaire, la commune de Saint-Gilles également tout en mettant diverses conditions tels la réduction des gabarits des immeubles et le développement de logements sociaux.. C'est la Région qui délivrera le permis.

Différents contrats sont en développement dans le quartier dont l'exécution devrait être achevée à l'horizon 2028-2030.

Deux CRU (**Contrat régional de Rénovation Urbaine**) visent le réaménagement de l'espace public (végétalisation de l'Esplanade de l'Europe, requalification de la rue Couverte, aménagement des quadrilatères sous les rails, notamment en pôle de sport et pôle d'infrastructure sociale mais aussi de mobilité (gare de bus STIB en remplacement du pôle alimentaire initialement programmé dans le PAD...), parc le long des berges de la Senne, ...), l'aménagement d'une halle alimentaire et de logements pour étudiants au 164, rue Théodore Verhaegen...

Le programme du **Contrat de Quartier Durable** prévoit sur la période 2023-2030, des réaménagements de voirie (rues Claes et E.Feron), l'aménagement d'une crèche néerlandophone, la création de quelques logements publics (intergénérationnels, Housingfirst, ...), végétalisation de l'espace public ...

L'Open MR – Les Engagés

- soutient le **développement du Quartier du Midi basé sur sa triple dimension internationale, nationale et locale**, garantissant la mixité sociale et fonctionnelle, une diversité de logements, une redynamisation économique et culturelle des quartiers riverains de la gare...
- demande à la Région **des dispositifs planologiques clairs** pour l'aménagement du quartier
- s'inscrit dans un projet axé sur **un geste architectural fort marquant l'entrée de la Capitale internationale de l'Europe** tels les futurs sites de la SNCB et d'INFRABEL
- exige le **renforcement des dispositifs de sécurité et de propreté** dans et aux abords de la gare. Demande à la Région d'assurer **l'entretien permanent des abords de la gare** (à l'instar de toutes les grandes villes), d'assumer un marché public pour l'installation et l'entretien de sanitaires à proximité de la gare
- souhaite une **organisation adéquate et coordonnée de l'accompagnement médico-social du sans abris, de la précarité et des consommateurs de stupéfiants**
- plaide pour un aménagement des espaces actuellement affectés à des bureaux de la SNCB en cours de vente (Atrium, Delta, France-Bara) qui privilégie une mixité de logements publics/privés pour une meilleure mixité sociale du quartier, l'aménagement d'espaces verts ouverts au quartier, une activité économique et une mixité commerciale, des lieux à vocation culturelle (ateliers d'artistes, espaces d'exposition...)
- soutient les projets de **réaménagement de l'espace public** proposant sa végétalisation, des lieux de rencontre, des infrastructures sportives,...
- veut **redynamiser les places Horta et Broodthaers** : ouverture de la galerie commerciale de la gare sur la place Horta, remise en état des fontaines, remplacement des jardinières pour baliser les terrasses,

DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR GARANTIR LA MIXITE SOCIALE DES QUARTIERS

La commune est densément bâtie et ne compte pratiquement pas de réserves foncières. Le bâti y est fort ancien, la grande majorité des immeubles datant d'avant la Première Guerre mondiale.

Trouver un logement abordable à Saint-Gilles est devenu très difficile pour les jeunes, les personnes isolées, les familles monoparentales, les classes moyennes,....

En 2023, Saint-Gilles fut classée la troisième des 19 communes au niveau de l'augmentation du prix des maisons et huitième en ce qui concerne celui des appartements.

De nombreux jeunes et des personnes originaires des communes du sud et de l'est de Bruxelles où les loyers explosent se tournent vers certains quartiers de Saint-Gilles en vogue et plus abordables (haut de la commune, Hôtel de Ville, Parvis..), contribuant à l'augmentation des prix.

Seuls le site de la prison (qui restera en activité à moyen terme compte tenu du déficit des maisons de détention programmées, du rapatriement des détenus internés de Haeren à Saint-Gilles...) et le réaménagement du Quartier du Midi offrent des opportunités de nouveaux logements à moyen ou long terme.

L'offre de logement public comporte 1150 logements sociaux (Foyer du Sud), un millier de logements gérés par la Régie foncière et 175 gérés par l'Agence Immobilière Sociale.

Au niveau de la Régie foncière, 175 locataires répondant aux conditions, bénéficient désormais d'un loyer social. Le taux de rotation y est faible (5%) par rapport à une liste d'attente de près de 1000 candidats.

Les programmes des Contrats de Quartier durable, CRU et Plan Urgence ont permis l'acquisition d'immeubles permettant l'aménagement de quelque 70 logement.

Un projet de participation financière de la Régie foncière au projet d'aménagement d'une *résidence service social* dans les anciens bâtiments de la CSD, rue Saint-Bernard, réservée aux seniors a été approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

Le secteur privé investit à Saint-Gilles, notamment dans la reconversion de bureaux en logements, la rénovation d'immeubles anciens, la mise en conformité aux normes environnementales... Trop d'immeubles passent aux mains de groupes privés ou fonds d'investissement, en raison de la difficulté pour les propriétaires actuels à faire face aux obligations contraignantes des normes urbanistiques et environnementales.

Nombreuses sont les sociétés qui quittent la commune, faute d'accessibilité, à l'exception du Quartier du Midi.

Plus de 350 logements Airbnb et quelques immeubles proposant du co-living sont recensés. La lutte contre les logements à l'abandon doit être poursuivie.



L'Open MR – Les Engagés

- défend, dans le cadre de nouveaux projets, une **offre équilibrée** de la fonction résidentielle **entre logements publics et privés** accessibles aux jeunes ménages, aux familles monoparentales et aux classes moyennes



Projet de réaménagement du site de la prison – Bureau MSA 2014

- propose pour le **développement programmé du site de la prison**, 30% de logements moyens acquisitifs, 20% de logement public locatif, 20% de logements sociaux et 30% de logements privés
- soutient une **politique de mixité des logements** dans le cadre du projet régional de réaménagement du **quartier du Midi**
- veut **renforcer le parc immobilier de l'AIS**
- soutient le **programme de rénovation des logements sociaux** initié par le Foyer du Sud
- encourage, dans le cadre de nouveaux projets publics, le développement de logements intergénérationnels et l'habitat partagé (résidences service)
- souhaite développer dans le cadre de partenariats public-privé des projets de rénovation de logements actuellement insalubres aux étages des commerces, notamment chaussée de Waterloo entre Barrière et Parvis
- prône l'usage du **droit de gestion publique** à l'égard des propriétaires défaillants et la **lutte contre les logements insalubres et les marchands de sommeil**
- soutient la création de logements d'urgence pour les victimes de violences conjugales

- s'inscrit dans la perspective d'une **modalisation des additionnels au précompte** immobilier en faveur des jeunes ménages et des petits propriétaires habitants
- demande un suivi permanent des mutations immobilières et de l'affectation des logements sur le territoire communal
- soutient les particuliers qui, dans le respect des règles organisant l'hébergement touristique, proposent un logement dans l'immeuble où ils résident, mais demande un contrôle renforcé des logements Airbnb dont le développement excessif se fait au détriment de l'offre privée de logements permanents, et parfois à des fins inacceptables (événements, prostitution...)

L'EMPLOI

Saint-Gilles affiche un nombre élevé d'emplois sur son territoire (plus de 35.000) en lien notamment avec les services publics tels la SNCB, INFRABEL, la SMALS, l'ONSS...

Pourtant, le taux d'emploi y est faible (55%) et le chômage élevé (19%), particulièrement chez les 15-24 ans (25%).

La commune compte 41% de diplômés de l'enseignement supérieur (20 à Molenbeek, 22 à Anderlecht, 47 à Auderghem, 49 à Uccle, 50 à Ixelles, 56 à Woluwe-Saint-Pierre...).

La commune compte de nombreux outils au niveau de la politique de l'emploi et de la formation: CPAS, Boutique Emploi, Mission Locale, l'ALE, la Maison de l'Emploi, les Ateliers du Midi...

L'Open MR – Les Engagés veut poursuivre une politique dynamique en faveur de l'emploi :

- la poursuite de la politique de mise à l'emploi et d'insertion socio-professionnelle de personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale portée par le CPAS
- le développement d'une politique active pour l'accompagnement et la formation des jeunes via l'insertion socio-professionnelle assurée par le CPAS, les Ateliers du Midi, la Mission Locale Jeunes, les cours de promotion sociale...
- l'incitation à la connaissance du français et du néerlandais
- le renforcement de la **Boutique Emploi** récemment inaugurée en y adjoignant **un point-relais pour les futurs indépendants** (infos sur les surfaces disponibles, les aides diverses, les infos utiles en matière d'urbanisme, les aides diverses...) et le développement d'une banque de données (CV) consultable par le secteur commercial et horeca, les entreprises locales...Organisation de bourses à l'emploi en partenariat avec les entreprises, le secteur Horeca, les espaces de formation (Ateliers du Midi...)..
- l'encouragement aux métiers du web en partenariat avec les Ateliers du Web
- soutien à l'installation d'entreprises du secteur marchand porteuses d'emplois au sein du Centre d'Entreprises Village Partenaire
- restaurer la *Journée de l'Indépendant* qui réunissait l'ensemble des organismes d'accompagnement des futurs entrepreneurs (hub.brussels, BECI, Village Partenaire, UCM, Inasti, secteur bancaire, ...).

UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Le **devoir de solidarité** s'inscrit dans les valeurs libérales.

Notre pays dispose d'une protection sociale exemplaire qui a notamment permis de soutenir les personnes qui ont perdu leurs revenus du travail lors de la crise du Covid, de soutenir les personnes qui ne pouvaient pas faire face à l'explosion de leur facture énergétique au début de la guerre en Ukraine et d'accueillir dignement les Ukrainiens qui fuyaient la guerre. Les allocations sociales ont également été indexées pour compenser l'inflation.

Cependant, tout cela a nécessairement engendré des dépenses supplémentaires pour le CPAS et donc pour les citoyens Saint-Gillois.

Le déficit du CPAS, dans le cadre d'un budget maîtrisé, à charge du budget communal est estimé à 24.000.000 pour 2024.

L'Open MR – Les Engagés

- soutient **l'action du CPAS à l'égard des plus défavorisés** : l'accompagnement des personnes précarisées, l'accompagnement du sans-abrisme et des victimes des réseaux criminels du commerce de la drogue
- considère comme prioritaire l'égalité des hommes et des femmes à tous les niveaux et dans toutes les actions des instances communales
- demande l'augmentation des moyens pour renforcer le travail des équipes d'accompagnement personnalisé des sdf vers une sortie de rue (éducateurs de rue, équipes du CPAS et du secteur associatif)
- considère que le CPAS est un filet de protection nécessaire pour les plus faibles et les plus démunis mais qu'il doit **prioritairement permettre de réinsérer durablement dans la société** les personnes pour lesquelles cette aide fut nécessaire à un moment de leur vie
- soutient que **le travail est le meilleur vecteur d'émancipation** et qu'il convient dès lors :

.de permettre aux plus jeunes de suivre des études ou des formations

qualifiantes en tenant compte de leurs aspirations et de leurs capacités. Le meilleur rempart contre la précarité est d'avoir un niveau de formation suffisant

.d'assurer les cours de langue pour les personnes ne maîtrisant pas nos langues

nationales afin de pouvoir ensuite suivre une formation ou obtenir un travail

.de proposer un suivi aux personnes victimes d'assuétudes et d'aider les sans-abris à retrouver un logement.

Ces étapes sont indispensables pour pouvoir ensuite envisager une recherche d'emploi.

- encourage, grâce aux contrats d'insertion (art.60), de proposer un contrat de travail à durée limitée au sein des services du CPAS et de la commune ou dans le secteur associatif (en garantissant l'encadrement) afin d'offrir une expérience professionnelle valorisante sur le CV et de permettre de rebondir sur un autre contrat de travail.

- soutient les **initiatives de solidarité au service des plus défavorisés** : Resto du Cœur, épicerie sociale EPI, Maison des Solidarités...
- se réjouit de l'aboutissement de la **rénovation de la Résidence Les Tilleuls**, décidée lors de la législature 2012-2018, qui offrira un cadre et un service de qualité aux seniors saint-gillois
- soutient le projet de **résidence service social** qui occupera désormais le bâtiment anciennement occupé par la CSD, rue Saint-Bernard et permettra d'y accueillir des seniors à des conditions se situant entre les tarifs du secteur public et du secteur privé
- veut poursuivre les projets garantissant l'accessibilité des PMR aux bâtiments et à l'espace publics ainsi qu'aux activités organisées par les services communaux
- souhaite développer les activités intergénérationnelles : visites de jeunes dans les homes, contribution des aînés aux écoles de devoir,...
- veut une commune solidaire dans la mise en œuvre de tous les aspects de la politique communale à l'égard des personnes isolées, des familles monoparentales et des PMR en tenant compte de leurs besoins spécifiques

PETITE ENFANCE

La commune compte actuellement 9 crèches (soit 323 places) et 3 crèches à vocation sociale et parentale (réseau de mini-crèches – 71 places).

La crèche du site de l'ECAM (149 places) initiée sous la législature 2012-2018, accueillera 149 enfants. Une nouvelle crèche accueillera 24 enfants sur le site de l'ancien garage Renault, rue de l'Hôtel des Monnaies.

La commune présente un taux de couverture des besoins en crèche de près de 50% (contre 19 à Anderlecht, 38 à Forest, 21 à Molenbeek...)

D'autres infrastructures du réseau néerlandophone et privé se sont développées ces dernières années.

L'Open MR – Les Engagés

- souhaite développer le réseau d'infrastructures en faveur de la petite enfance, notamment des crèches accessibles à tous, en particulier dans le cadre des futurs projets de réaménagement du Quartier du Midi et du site des prisons en phase avec le développement de l'habitat.
- l'extension des horaires des crèches pour les parents qui travaillent

L'Open MR s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de prioriser des places de crèche pour les parents qui travaillent.

ENSEIGNEMENT



L'enseignement, et en particulier la défense de l'enseignement public, constitue une priorité historique pour les libéraux. L'histoire de Saint-Gilles en témoigne.

La commune abrite aujourd'hui 7 écoles fondamentales (dont une école d'enseignement spécial de type 8), une école secondaire - le Lycée Roger Lallemand – les académies de Musique Arthur De Greef et des Beaux-Arts Jean-Jacques Gailliard et les cours de promotion sociale.

Au réseau communal, il faut ajouter l'enseignement de la communauté Wallonie/Bruxelles (Athénée Victor Horta), le réseau libre bien implanté dans la commune et celui des pouvoirs organisateurs néerlandophones en expansion au cours des dernières années.

L'enseignement communal représente une part importante du budget (chiffres budget 2024) :

.enseignement fondamental : 21.500.000 dont 14.200.000 subsidiés

.enseignement secondaire : 7.400.000 subsidiés

.enseignement spécial : 2.800.000 dont 2.550.000 subsidiés

Soit un total de 31.700.00 (sur un budget global de 154.000.000) dont 24.150.000 subsidiés.

A cela, il faut ajouter un budget d'investissement de 2.100.000 subsidiés.

Au cours de la présente législature, diverses initiatives ont été prises et soutenues par l'Open MR :

- pratiques pédagogiques innovantes (notamment au Lycée Roger Lallemand)
- volet préventif pour apprendre aux élèves à réagir aux violences
- classes d'immersion en néerlandais et anglais en dehors du temps scolaires (en lien notamment avec la nouvelle sociologie urbaine)
- équipement informatique des écoles et formation des enseignants au numérique
- offre d'un kit de matériel de rentrée à disposition des écoles afin de tendre vers la gratuité
- sorties scolaires gratuites subventionnées par la Communauté Wallonie-Bruxelles

-repas chauds gratuits pour tous les élèves des écoles maternelles et de classes de deux écoles situées dans les quartiers populaires
-travaux de modernisation des écoles (adaptation des chaudières, isolation, performance énergétique...).

D'importants travaux sont réalisés au Lycée Lallemand : rénovation de la salle de sport, accès via la rue de la Victoire, passerelle entre les bâtiments,...

-réaménagement des cours de récréation en espaces de jeux végétalisés, potagers
-sensibilisation au vélo dans les écoles : entre 10 et 34% des enfants, selon les écoles, y vont à vélo. Les chiffres concernant les enseignants ne sont pas communiqués, sachant que pour nombre d'entre eux, ils ont des prestations dans plusieurs établissements.

.....

La **sécurisation des abords des écoles** se poursuit : aménagements, rues scolaires...

Il faut ajouter le projet de réaménagement de la rue Moris et de l'avenue du Parc qui, contesté sur de nombreux points, intègre des zones sécurisées au droit des écoles du réseau libre.

L'Open MR – Les Engagés souhaite poursuivre dans cette voie :

- égalité des chances et accessibilité pour tous à l'enseignement
- application du principe de neutralité dans l'enseignement, proscription du port de signes convictionnels ostentatoires
- pédagogie axée sur la rigueur, le civisme, le respect mutuel, la confrontation d'idées, le plaisir d'apprendre, le goût de l'effort ainsi que l'esprit d'entreprendre en partenariat avec les entreprises locales
- soutien aux écoles de devoirs et au tutorat
- poursuivre les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire, soutenir le secteur parascolaire tels CEMO et CEMOME...
- immersion précoce, dès la 1^{ère} primaire, des cours de néerlandais (via notamment des activités artistiques)
- **priorité à la santé** : détection précoce des difficultés d'apprentissage ou des troubles liés notamment de santé mentale, collaboration avec la médecine scolaire et le secteur hospitalier par rapport aux comportements d'assuétudes (drogues, alcool,..), alimentation saine, promotion du sport...
- gratuité des repas scolaires pour les enfants de familles précarisées ou monoparentales, diversité et qualité des menus
- prévention des violences (promotion de l'égalité des genres, violences basées sur le genre, les convictions, ateliers incluant les parents, le personnel scolaire et les enfants..) et du harcèlement scolaire associant les parents
- prévention du prosélytisme et du radicalisme dans les écoles
- éducation à la propreté (tri sélectif, impact environnemental,...) en partenariat avec les familles
- développer la culture à l'école et hors les murs en partenariat avec les acteurs culturels locaux
- extension des rues scolaires sur base de l'évaluation des expériences en cours
- renforcement des synergies entre les écoles et leur quartier : accès encadré de certaines cours d'école pour les enfants pendant les vacances,...

- maintien du site de La Roseraie comme espace de détente et de jeux pendant les vacances
- poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires anciens dont le financement pourrait être notamment garanti par les charges d'urbanisme des projets immobiliers du quartier du Midi

UN PLAN DE REDYNAMISATION DU COMMERCE POUR L'ENSEMBLE DES QUARTIERS

Comme partout, les crises sanitaire et énergétique ont eu des conséquences dramatiques pour les commerces et les marchés saint-gillois.

Toutefois, les quartiers ont aussi souffert d'une politique dogmatique en matière de mobilité et de stationnement (plusieurs centaines de places de parking supprimées sans alternatives et tarifs excessifs du parking payant), d'incivilités diverses, d'un manque de propreté, de l'insécurité dans les noyaux commerciaux, les stations de métro,...

Le nombre de surfaces commerciales vides ne cesse d'augmenter.

La diversité et la qualité des commerces font défaut dans plusieurs noyaux commerciaux de la commune.

En fin de législature, la commune a débloqué un budget dérisoire de 7000€ pour soutenir l'installation de commerces durable et 4000€ pour ceux qui participent à la transition écologique. Des primes de 1000 à 1500€ pour un budget global de 11.000€ !

Avec un montant aussi ridicule, la relance sera assurée...

A Uccle, Schaerbeek ou Bruxelles, les primes pour l'installation de nouveaux commerces sont de minimum 5000€ et octroyées de longue date !

Plusieurs commerces sont devenus inaccessibles pour la clientèle extérieure fidèle à Saint-Gilles et connaissent des pertes importantes.

Une étude consacrée à la mobilité dans les noyaux commerciaux, réalisée par hub.brussels et l'IGEAT, publiée en juin 2024, appelle à une réflexion constructive sur la question de l'accessibilité des commerces. *Elle devrait être fondée sur une objectivation du mix de mobilité nécessaire au bon fonctionnement commercial de chaque noyau commerçant et intégrer la question des livraisons.*



Le Marché du Parvis en septembre 2018..... et ces derniers mois

Le **marché du Parvis** a connu un déclin inacceptable... Une étude bien trop tardive – février 2024 alors qu'elle aurait dû être lancée dans la perspective d'une réorganisation post-COVID en 2020 - propose certes des idées de relance.

Des mesures d'accompagnement sont nécessaires : prospection pour de nouveaux ambulants, meilleure accessibilité, toilettes publiques le week-end...

Il faut saluer la **dynamique portée par de nombreux acteurs privés** qui investissent dans la commune et doivent être davantage soutenus et accompagnés.

Une **analyse permanente** de l'évolution des noyaux commerciaux, des mutations immobilières, de la démographie des quartiers est indispensable pour mener une politique de développement économique sérieuse.

Il faut une réelle volonté partagée par les acteurs politiques pour garantir une dynamique économique locale.

Il faut redonner l'envie de se promener et d'acheter dans les noyaux commerciaux saint-gillois.

Il faut soutenir le secteur **horeca** et les **commerces de proximité** qui proposent une offre et un service de qualité, respectueux des circuits courts et d'une consommation durable. Il faut préserver les cafés et brasseries populaires et encourager leur classement dans le cadre d'une procédure régionale.

Il faut **adapter la tarification du stationnement payant** qui décourage la clientèle sur le temps de midi ou en soirée (8,60€ pour 2 heures) et revoir certaines modalités de la fiscalité frappant le secteur économique

Les 22 rez-de-chaussée commerciaux de la Régie foncière doivent être **prioritairement affectés à l'activité économique** sur base d'appels à projets soumis à un jury professionnel, afin de **garantir la mixité commerciale dans les quartiers.**

Il faut **favoriser les réseaux de quartier** : horeca-marchés-commerces de proximité-artisans...

Il faut **soutenir et promouvoir les nombreux artisans locaux**, comme c'était le cas sous les précédentes législatures (catalogue, participation à des salons...).

Il faut **accompagner les commerçants dans le cadre de l'innovation numérique et technologique** en partenariat avec les Ateliers du Web.

Il faut **assurer l'information des commerçants, leur accessibilité et leur promotion lors des chantiers**.

L'Open MR – Les Engagés prône une **politique globale du développement économique** basée sur la **concertation permanente avec les acteurs économiques**, le partenariat avec hub.brussels, le Guichet d'Economie Locale..., le **soutien à l'entrepreneuriat**, **l'accompagnement au niveau de l'accessibilité aux quartiers, de la sécurité, de la propreté et de la fiscalité**.

L'asbl **Entreprendre à Saint-Gilles**, qui dispose de moyens importants, ne peut se limiter à porter quelques actions ciblées profitant à quelques commerçants mais doit porter des projets visant la dynamique économique de l'ensemble des quartiers : animations, promotion, initiatives... Indépendamment de la structure de son conseil d'administration, l'asbl doit redevenir **un lieu de rencontre entre représentants des noyaux commerciaux et les responsables de l'administration**.

L'Open MR – Les Engagés veut **restaure une dynamique économique dans l'ensemble des quartiers** :

.un **plan global de relance du Centre historique et commercial de Saint-Gilles** (Parvis-Waterloo-Volders-Fort-Porte de Hal) pour restaurer son image, son attrait, son identité et sa dynamique économique :

- Création urgente d'une **task-force** regroupant les services communaux, de prévention et de sécurité, des représentants désignés par les commerçants, des propriétaires.. – sur le modèle des anciennes antennes Atrium -, afin de programmer les actions prioritaires pour restaurer l'attrait du quartier



- une **concertation permanente** avec les commerçants, les propriétaires, hub.brussels...pour retrouver une offre diversifiée de produits, encourager une offre plus qualitative susceptible d'attirer de nouveaux clients, travailler sur l'esthétique des étalages, donner l'envie d'acheter dans un environnement accueillant, fédérer autour d'un projet de promotion et d'animations originales de qualité
- conscientiser l'ensemble des acteurs économiques à l'importance d'une **solidarité de quartier**
- assurer une **vraie relance du Marché du Parvis** qui doit retrouver sa qualité, la diversité de son offre commerciale, sa symbiose avec les commerçants,...et retrouver sa clientèle extérieure en permettant son accessibilité ; organiser une recherche active de nouveaux ambulants (flyers et site vantant les atouts du quartier, tarification temporaire avantageuse...)
- encourager l'**activité artisanale et culturelle de l'avenue Volders**
- **garantir une accessibilité au quartier pour tous les modes déplacement** : des discussions avec la Ville et la Région pour obtenir un accès piétons au parking de la Porte de Hal du côté saint-gillois, des espaces sécurisés pour les vélos, obtenir de la STIB la propreté et la sécurité dans la station de métro Parvis,..
- **organiser et gérer les zones de livraison** en concertation avec les commerçants
- poursuivre la coordination de l'ensemble des services de prévention et de police pour **restaurer le sentiment de sécurité et combattre les incivilités**
- offrir un **espace public de qualité** : propreté permanente (vidange des poubelles, enlèvement des dépôts divers..., décoration florale,..
- restaurer la **convivialité et l'ambiance populaire du Parvis**
- promouvoir la **requalification commerciale de la Barrière** – nœud de convergence des axes commerçants - dans le cadre de son réaménagement



Parvis 2018

.la **relance du Quartier Louise** qui a sérieusement souffert des effets cumulés des attentats, de la fermeture des tunnels, des crises sanitaire et énergétique, du télétravail, de la politique régionale de mobilité qui a contraint son accessibilité.

Le Quartier Louise a connu ces derniers temps une dégradation rapide : insécurité, bris de vitrines, vols à l'étalage, agressions, bris de vitres de voitures, manque d'entretien des trottoirs (voirie régionale), absence de gestion de la propreté, tags,...qui en écartent les chaland. Les commerçants se sentent abandonnés.

Depuis quelques semaines, les responsables d'enseignes ont pu compter sur une bonne collaboration avec les services de proximité de la Zone de Police.

Attirer des enseignes de qualité dans le Quartier Louise est devenu difficile. Faute d'accessibilité, la clientèle extérieure ne s'y rend plus et certaines enseignes ont ouvert une succursale ou se délocalisent sur l'axe Uccle-Waterloo.

Le projet régional de réaménagement de l'avenue de la Toison d'Or qui a fait l'objet d'un ambitieux projet alternatif porté par les entreprises et les commerçants du quartier supprimera près de 400 emplacements de parking en surface.

Le Quartier Louise, quartier-phare du commerce bruxellois, et l'axe de la chaussée de Charleroi (hôtels, galeries, restaurants,...) constituent pourtant **l'un des principaux bassins d'emploi de la Région.**



Dans le cadre de la gestion communale du Quartier Louise, **l'Open MR – Les Engagés** veut :

- restaurer une **task-force** réunissant représentants des trois communes du Quartier Louise (Ville, Saint-Gilles, Ixelles) et des acteurs économiques
- assurer le **partenariat entre commune et propriétaires privés** pour garantir la qualité des enseignes du quartier
- mettre en place une politique **d'urbanisme favorable au développement d'enseignes de qualité** : une gestion dynamique des permis en phase avec la qualité patrimoniale du quartier
- développer un projet pour **restaurer l'esprit « Louise Village »** : rendre les piétons plus accueillants : organisation des porte-menus, garantir la circulation piétonne, rétablissement des jardinières – et leur entretien - ,végétalisation du quartier,
- Développer un **aménagement ordonné et végétalisé du piétonnier Jourdan**
- **garantir la circulation des piétons** : interdire la circulation des deux-roues, notamment les livreurs dans les zones piétonnes....
- assurer une **présence des services de prévention et de sécurité** au même titre que les quartiers souffrant davantage d'insécurité et d'incivilités
- coordonner avec Bruxelles Propreté la qualité de l'environnement commercial du quartier

.garantir l'activité économique du Quartier de l'Hôtel de Ville et de son marché du lundi.



- préserver le marché Van Meenen – qui fêtera ses 40 ans en 2026 - et sa convivialité dans le cadre d'un **projet de réaménagement convivial et concerté de la place**
- baliser l'axe commercial Tamines-Demeur-Villas, sa diversité horeca et ses terrasses dans le respect de la tranquillité des habitants

.redynamiser le Quartier Ma Campagne-Janson

- associer les partenaires culturels (Musée Horta, Hôtel Hannon, Les Glacières, artisans, LOCI,..) et les acteurs économiques de la zone Ma Campagne-Janson autour d'une réflexion pour valoriser et redynamiser le quartier : identité, animations, signalétique, diversité commerciale...
- créer un label « Ma Campagne Village »

.accompagner le **développement économique du Quartier du Midi** qui souffre des problèmes d'insécurité et de propreté, de la gestion chaotique du chantier du métro et des lenteurs des processus de rénovation du quartier.



- assurer l'accompagnement (sécurité, propreté,..) du réseau hôtelier des abords de la gare

- organiser une réflexion sur la réorganisation du marché du Midi au terme du réaménagement de l'espace public
- réinvestir dans l'accompagnement du secteur Horeca des places Victor Horta et Marcel Broodthaers

Un chapitre du projet est spécifiquement consacré à l'avenir du Quartier du Midi.

L'Open MR – Les Engagés demande en outre

- la création d'un **guichet unique** physique et numérique pour les acteurs économiques dans le cadre d'une simplification administrative en partenariat avec le Guichet d'Economie Locale
- la création d'un site de présentation des nouveaux commerçants installés dans la commune
- la mise en place d'une **cellule « urbanisme commercial »** affectée à la gestion et l'accompagnement des demandes de permis d'urbanisme pour les projets économiques qui ne peuvent souffrir des lenteurs des procédures
- la coordination et la simplification des taxes à charges des commerçants
- la désignation d'un référent communal, notamment au niveau de la propreté, pour chaque noyau commercial
- une organisation du Centre d'Entreprises Village Partenaires axée sur la relance de l'économie locale et la mise à disposition d'espaces de coworking
- de veiller à consulter les commerçants locaux dans le cadre des procédures d'attribution des marchés publics
- d'assurer une bonne coordination, une information complète des acteurs économiques et une signalisation adéquate lors des travaux impactant les noyaux commerçants

CULTURE

La culture est source de cohésion sociale.

La commune, historiquement connue pour sa richesse et sa diversité culturelles, compte de très nombreuses infrastructures culturelles publiques et privées: Hôtel de Ville, Musée Horta, Hôtel Hannon, Centre Culturel J.Franck, académies, Maison Pelgrims, Pianofabriek, la Maison des Cultures, LA TRICOTERIE, Maison Poème, CCLJ, le Musée d'Art Fantastique, les activités proposées dans les Glacières, Contretype, nombreuses galeries d'Art réputées (La Patinoire Royale, Forest Divonne, le Salon d'Art, Whyte House, Tremplon..), expositions dans les hôtels (Wilcher's, Harmon..), salles de ventes...et un nouvel espace d'expositions dans le futur siège d'Infrabel rue de France à l'horizon 2028..

Saint-Gilles a été de tous temps une terre d'artistes et de création.

La commune compte quelques écoles d'art réputées : académie J.J.Gailliard, Saint-Luc, Sainte-Marie, Vanderkelen,....ou de danse comme l'Institut Dalcroze..

Nombre d'associations contribuent au rayonnement culturel de la commune et à la programmation d'activités tel le Parcours d'Artistes...

L'Open MR – Les Engagés veut



- soutenir la **diversité et le dynamisme culturels** de la commune, de ses associations et l'offre culturelle proposée au niveau de ses différentes infrastructures
- **garantir**, dans le respect du pluralisme et des valeurs humanistes, **l'accès à la culture pour tous, source de cohésion sociale**
- promouvoir une **plateforme de rencontre et de dialogue des acteurs publics et privés de la vie culturelle locale** pour porter des projets innovants
- développer une **dimension culturelle des marchés** : livres, artistes-peintres, musiciens,...



- préserver la dimension historique et populaire du **folklore local**
- encourager **l'art public**, en concertation avec les habitants en différents lieux et places publics
- soutenir et **promouvoir le secteur de l'artisanat** très présent dans les quartiers
- encourager les partenariats entre artistes, écoles d'art et habitants dans le cadre de projets de quartier : décoration des coffrets électriques, art public...
- créer des liens entre galeries et secteur horeca dans le cadre d'événements thématiques : réalisation et exposition d'œuvres sur base de plats spécifiques...

UN PLAN D'ACTION ET DE PROMOTION POUR LE PATRIMOINE ET LE TOURISME

La commune jouit de nombreux atouts patrimoniaux, culturels, gastronomiques, commerciaux, ...et dispose d'un réseau d'hébergement important. Elle est la deuxième commune de la Région au niveau de l'équipement hôtelier qui enregistrait en 2023 quelque 850.000 nuitées.



L'Open MR – Les Engagés propose un **plan d'action de valorisation du patrimoine et de promotion du tourisme** :

- la **valorisation du patrimoine architectural**, notamment en développant un **plan lumières (façades et bâtiments remarquables, vitraux,...)**.
- la **promotion coordonnée des atouts** architecturaux et du patrimoine muséal : Hôtel de Ville, Musée Horta et Maison Hannon, Maison Pelgrims, ensembles architecturaux Blérot, Van Meenen, Aegidium..., immeubles classés, art public, prison...
- **l'identification des quartiers** : le cœur historique et commercial du Centre, l'Art Nouveau à Ma Campagne, la Porte de l'Europe au Midi...
- le **partenariat avec les écoles d'art** (Académie, Saint-Luc, Sainte-Marie...) et **d'architecture** (LOCI..), les **artistes locaux**, les **emblématiques Editions du Lombard** ... pour développer **l'art public** dans le cadre de la valorisation de l'espace public



L'absence d'entretien des sculptures du Parc Paulus...et l'emplacement récemment choisi pour l'œuvre de Jean-Marie ABEL entre voitures, borne électrique et conteneurs à vidanges place Dumont...

- la **valorisation et l'entretien des éléments d'art public**, notamment dans le Parc Paulus, place Dumont, place Horta...aussi du mobilier urbain touristique tels les totems historiques régulièrement vandalisés..
- la collaboration entre le Musée Horta, la Maison Hannon, la faculté d'architecture LOCI, voire le secteur commerçant pour **valoriser le patrimoine Art Nouveau** du quartier Ma Campagne
- un parcours « **Saint-Gilles, ma découverte** » pour les (nouveaux) habitants, les écoles, les futurs entrepreneurs...
- une information pour les touristes fréquentant les hôtels (patrimoine, horeca, vie commerciale, marchés,...)
- une **signalétique touristique** à destination de tous les usagers de l'espace public et des touristes, notamment aux abords de la gare du Midi
- la poursuite du **partenariat avec le Cercle d'Histoire de Saint-Gilles** pour assurer le devoir de mémoire, évoquer l'histoire des quartiers, mettre en lumière les femmes et les hommes qui ont façonné l'histoire et l'évolution de la commune...
- la valorisation du **patrimoine monumental et historique du cimetière de Saint-Gilles** : tombes de personnalités, pelouses d'honneur des victimes des guerres, ...
- la **valorisation** des nombreux **artisans** locaux présents dans l'ensemble des quartiers
- la promotion, notamment auprès des touristes, de la diversité gastronomique et commerciale des différents quartiers, des activités du dimanche (marchés..)

La gestion de ce plan serait confiée à la cellule en charge de la communication et de l'image de Saint-Gilles évoquée au chapitre consacré à l'administration, en partenariat avec Visit Brussels..

LE DEVOIR DE MEMOIRE

Plus que jamais, il faut pérenniser la mémoire de celles et ceux qui ont combattu au service de la liberté et de la tolérance, qui ont payé de leur vie un combat contre le nazisme, le racisme et l'antisémitisme.

L'Open MR – Les Engagés veut



- garantir le devoir de mémoire

- honorer les héros de la Résistance
- encourager la valorisation des mémoriaux, plaques et stèles érigés en mémoire des victimes des conflits, des combats pour la liberté et en faveur de la paix : dans et à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, dans l'église du Parvis, place Delporte, sur l'enceinte de la prison, rue de Hollande, de la Glacière, de l'Amazone, de l'Hôtel des Monnaies (mémorial David Suskind), avenue Volders, Pavés de la Mémoire...Parcours thématique et brochure du souvenir...
- dans le cadre du réaménagement du site de la prison, installer une stèle commémorative en hommage aux prisonniers politiques, résistants, combattants détenus lors des deux guerres mondiales
- assurer la participation des écoles aux commémorations
- poursuivre l'apposition de plaques signalétiques évoquant l'action de personnalités locales
- dédier le site de l'ECAM

SANTE

L'Open MR – Les Engagés

- encourage une **politique de prévention à la santé dans l'enseignement** : prévention des addictions (à l'alcool, au tabac, aux drogues...), de la consommation de stupéfiants, en partenariat avec le secteur médical (Hôpitaux Molière et Saint-Pierre)
- soutient les espaces réservés à la consommation de stupéfiants. Ces espaces écartent la consommation de l'espace public et garantissant un accompagnement socio-médical de lutte contre la consommation pour autant ces espaces soient situés à proximité de zones *hotspot*, tel le quartier du Midi et ne constituent pas des lieux de rassemblement au détriment de la tranquillité des habitants. En attendant l'ouverture d'un centre intégré régional annoncé pour 2027.
- encourage une gestion efficiente et financièrement responsable des hôpitaux, notamment dans le cadre d'un **rapprochement des hôpitaux Molière et Saint-Pierre**, et ce, dans le respect des politiques intégrées des ressources humaines. Cette synergie favorisera la rationalisation des services médicaux garantissant leur spécialité, leur qualité et leurs moyens.
- propose la **création d'un réseau de médecins généralistes et spécialistes** en collaboration avec la commune afin d'établir une évaluation permanente de l'état sanitaire de Saint-Gilles. Cette initiative doit favoriser une prise en charge plus efficace des besoins de santé de nos concitoyens et renforcer la coordination des soins entre professionnels de la santé de la Région.

SPORT

Le sport est un élément fondamental pour la santé et véhicule de nombreuses valeurs essentielles au *vivre ensemble*: esprit d'équipe, respect de la diversité, sens du fair-play et de l'effort.

C'est aussi un vecteur d'inclusivité et contribue, en ce sens, à la cohésion sociale : mixité entre les genres, intégration des personnes handicapées, des jeunes des quartiers ...

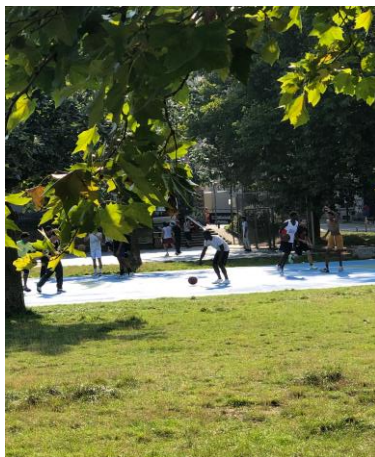
Saint-Gilles dispose de nombreuses infrastructures sportives, dans et hors les murs de la commune, dont le nouveau site de l'Écam.

La piscine Victor Boin fait l'objet d'une importante rénovation sur base de plans approuvés sous la précédente législature. C'est une infrastructure de premier plan heureusement maintenue car c'est aussi un élément important du patrimoine communal.

L'infrastructure sportive du site du Lycée Roger Lallemand est rénovée.

La commune compte un large panel de clubs sur son territoire dont certaines sociétés historiques.

Diverses initiatives sont portées par la commune en faveur de publics divers, tel le projet CUBE, les activités proposées place Morichar ou place de Bethléem qu'il convient de poursuivre.



L'Open MR – Les Engagés

.veut garantir le maintien des infrastructures sportives existantes et assurer le développement de nouvelles :

- poursuite de la rénovation des infrastructures sportives, notamment scolaires
- installation de structures sportives dans l'espace public, notamment au Parc Paulus, place Morichar, dans le cadre de l'aménagement programmé du site de la prison, au Midi... accessibles aux PMR
- plages horaires dans les infrastructures communales pour les citoyens en dehors des clubs sportifs
- soutien aux clubs sportifs saint-gillois et à l'École des Jeunes de l'Union Saint-Gilloise

.défend l'aménagement du futur stade de l'Union Saint-Gilloise au sein de la Région bruxelloise

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Bruxelles accuse un retard de plusieurs années par rapport à la Wallonie sur l'adoption et la mise en œuvre d'un code du bien-être animal.

A la Région, le MR s'y est engagé.

A Saint-Gilles, diverses mesures ont été prises tels l'attribution de primes pour la stérilisation des chats et les soins vétérinaires, la création/rénovation de zones pour chiens, la gestion des chats errants.. et la création d'un conseil consultatif du bien-être animal.

L'Open MR – Les Engagés s'engage pour

- renforcer la sensibilisation au monde du vivant et l'éducation au bien-être animal dès le plus jeune âge
- développer les visites de fermes pédagogiques et de refuges, notamment dans le cadre scolaire
- accompagner les initiatives citoyennes et associatives pour la biodiversité : nichoirs, retour des moineaux, ruches urbaines..
- garantir les processus de régulation douce des espèces : stérilisation des chats, graines contraceptives pour les pigeons par nourrissage tout en luttant contre le nourrissage intempestif qui cause des problèmes de dégénérescence amenant des problèmes sanitaires complémentaires,..
- responsabiliser les propriétaires d'animaux, former les services communaux à la protection des animaux et organiser des campagnes de sensibilisation au bien-être animal

UNE GESTION EFFICACE DES FINANCES COMMUNALES

La prochaine législature sera marquée par des éléments contraignants au niveau des finances de l'ensemble des niveaux de pouvoir : norme européenne limitant le déficit de l'ensemble des entités de l'Etat à 3% du PIB, limitation de la dette publique, augmentation des taux d'intérêt..

Si le budget a pu connaître un déficit accepté pour faire face à la crise COVID, **le respect de l'équilibre du budget s'imposera**, comme l'exigera la procédure de déficit excessif initiée par la Commission Européenne.

Au budget 2024 :

.les dépenses ordinaires de la commune s'élèvent à 154.000.000€

.le **personnel représente 43%**. Le montant variera en fonction des indexations.

.les dépenses de **fonctionnement sont limitées à 8%**.

La **dette est maîtrisée à 5%**. Une gestion dynamique de la dette initiée sous la législature 2012-2018 permet notamment de réaffecter les soldes non utilisés des emprunts.

Les **dépenses de transfert**, soit 32% des dépenses, concernent les **dotations à la Zone de Police (18.400.000) et au CPAS (23.000.000)**. Ces dépenses augmenteront au regard des besoins en matière de sécurité et d'accroissement des dépenses de solidarité.

L'Open MR – Les Engagés revendique une augmentation de la dotation fédérale aux zones de police qui permettrait de dégager les moyens nécessaires pour garantir l'équilibre du budget et le maintien des services à la population.

Les **recettes** sont essentiellement constituées :

.de la **dotations régionale à la commune** dont le montant n'est pas actuellement indexé. Alors que la Région a transféré de nouvelles missions aux communes sans leur octroyer les moyens adéquats.

.des **additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques** dont le produit confirme l'augmentation linéaire du revenu moyen par habitant. Le revenu des additionnels sont estimés à 11.800.000€ pour 2024 (9.000.000 en 2022).

.des **additionnels au Précompte Immobilier qui ont augmenté à deux reprises depuis 2018** passant de 2960 en 2018 à 3050 en 2020, puis à 3430 en 2023 (alors que le revenu cadastral avait été indexé de 9,6% en 2022) ! Une recette estimée à 34.796.000€ pour 2024. **Cette forte augmentation frappe** certes les propriétaires de biens de rapport, mais surtout **les petits propriétaires saint-gillois habitant leur bien**, souvent fruit de leur travail et aussi **les commerçants locataires de leur commerce**.

.de la recette du **stationnement payant**. La commune a appliqué l'ordonnance régionale qui a sensiblement augmenté le tarif : **8,80€ pour deux heures dans les zones commerçantes !**

.des **taxes** qui ont soit augmenté, soit ont été créées : nouvelles modalités de calcul pour la taxe sur les enseignes, taxe sur les emplacements de parking privé alors que le parking hors voirie est encouragé, taxe sur les extensions de terrasses sur les emplacements de parking, taxe sur les chambres affectées au co-living, taxe compensatoire de l'exonération du précompte immobilier pour la SNCB à charge des commerces de la gare (qui fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat)...

Les impôts et taxes représentent 45% des recettes.

Ces recettes sont toutefois insuffisantes et ont obligé de puiser dans les réserves qui avaient été constituées dans le cadre de la gestion financière lors de la législature 2012-2018. Il convient de les reconstituer. Le boni du compte 2023 le permet.

Quant aux **investissements**, la capacité de la commune reste limitée et dépendante de plans régionaux (Feder, plan triennal d'investissement subsidié, Contrats de Quartier, CRU ...), le solde faisant l'objet d'emprunts à charge de la commune, ...

La gestion responsable des finances doit aussi prévoir les moyens de faire face aux aléas de certains chantiers....comme celui de la dalle Horta.

L'Open MR – Les Engagés

- défend une **gestion responsable des finances communales** avec le souci de garantir la **sécurité** et la **solidarité**, de **maintenir les services essentiels à la population et les outils utiles à la formation, à l'emploi et à la cohésion sociale**
- soutiendra les dépenses nécessaires pour couvrir la dotation à la Zone de Police et au CPAS dans le cadre d'un budget maîtrisé
- **encourage toute mesure d'économie**, notamment **l'isolation des bâtiments communaux** et les mesures nécessaires à garantir la transition climatique
- **s'engage à poursuivre et développer la mutualisation des services de la commune et du CPAS dans un souci de rationalisation et d'économies**
- **soutient la collaboration supracommunale, notamment dans le cadre de marchés publics...**
- soutient une **organisation efficace de l'administration** soucieuse du bon usage des deniers publics et du produit des taxes à charge des citoyens
- refuse toute augmentation de la fiscalité qui porterait atteinte au pouvoir d'achat des citoyens
- **s'oppose à toute nouvelle augmentation des additionnels au précompte immobilier** et s'inscrit dans une perspective de modulation en fonction de l'affectation des biens, notamment pour les jeunes ménages, les familles monoparentales, le secteur commercial en difficulté

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL



© Stéphane CORBESIER

La gestion de la commune exige un véritable **travail d'équipe** des partenaires de la majorité basé sur la **confiance** et le souci de **l'intérêt général**.

Dans un souci d'**efficacité** et de bonne **coordination de l'action publique**, **l'Open MR** propose des regroupements d'attribution des membres du Collège par thématiques cohérentes tels *espace public* et *propreté, urbanisme et logement, aménagement du territoire et contrats de quartier, enseignement et jeunesse, développement économique et emploi...* Compte tenu de l'enjeu majeur du Quartier du Midi, la coordination de son développement devrait faire l'objet d'une attribution comme ce fut le cas de 2006 à 2018.

La transparence de l'action publique doit être assumée.

L'Open MR est favorable

- à la retransmission des débats du conseil communal et du conseil de police.
- au pluralisme dans les instances des asbl et organismes (para)communaux

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE LA POPULATION – PARTICIPATION CITOYENNE

L'Open MR – Les Engagés défend la **neutralité de l'administration** et le maintien des dispositions du règlement de travail interdisant le port de signes convictionnels ou politiques à tous les niveaux de l'administration.



L'organisation de l'administration doit être basée sur son **efficacité au service de la population** et de **l'accompagnement des initiatives privées**.

Il faut un **contrat de confiance et de performance** entre les autorités et les services de l'administration.

Les contraintes budgétaires et les nouvelles règles de travail (notamment le télétravail) imposent une administration structurée et coordonnée.

La fonction publique communale doit aussi être valorisée et attractive.

Elle doit prioriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes des quartiers.

Le fonctionnement de l'administration doit être basée sur la fixation d'objectifs clairs dès le début de la législature accompagné d'un suivi régulier, d'une politique de formation, de mise à jour des compétences et d'une évaluation permanente.

Il faut poursuivre et soutenir les mesures destinées à améliorer la relation entre les services de l'administration et les habitants, notamment par un renforcement de la proximité (conciergeries de quartier...), l'adaptation des horaires de l'administration à l'activité et aux besoins des citoyens, des plages-horaires permettant l'accès aux services sans rendez-vous, le renforcement des procédures en ligne...

Dans le cadre du développement économique, un guichet unique doit être mis en place au service des indépendants et des entreprises afin d'assurer une coordination facilitée des multiples démarches administratives qu'ils doivent entreprendre.

Un effort particulier doit porter sur la communication d'une **information complète et détaillée** qu'il s'agisse des services communaux offerts aux riverains, des chantiers, des grands projets envisagés sur le territoire communal, de l'agenda coordonné des activités culturelles, des animations commerciales, de la vie des quartiers...

Une cellule transversale pourrait y être affectée, chargée également de l'image et de l'identité de la commune, de sa promotion touristique...

Les outils d'information et les moyens de communication de la commune doivent être améliorés, réfléchis, développés et conçus en ce sens.

Une information bien organisée, structurée, est la base de la **participation citoyenne** qui doit associer l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques concernés par les projets proposés. Il convient de **garantir une juste représentativité de la population dans les avis exprimés afin de garantir une concertation objective.**

En plus de ce qui est demandé en matière de mobilité, de sécurité et d'aménagement de l'espace public, des **réunions citoyennes** (habitants, commerçants, associations, partenaires externes..), associant les services communaux doivent être organisées, en partenariat avec les services communaux, dans le cadre de projets spécifiques : installation de toilettes publiques, art public...